

Conseil portuaire Ports de Gujan Mestras



Gujan Mestras le 15 novembre 2022



Ordre du jour

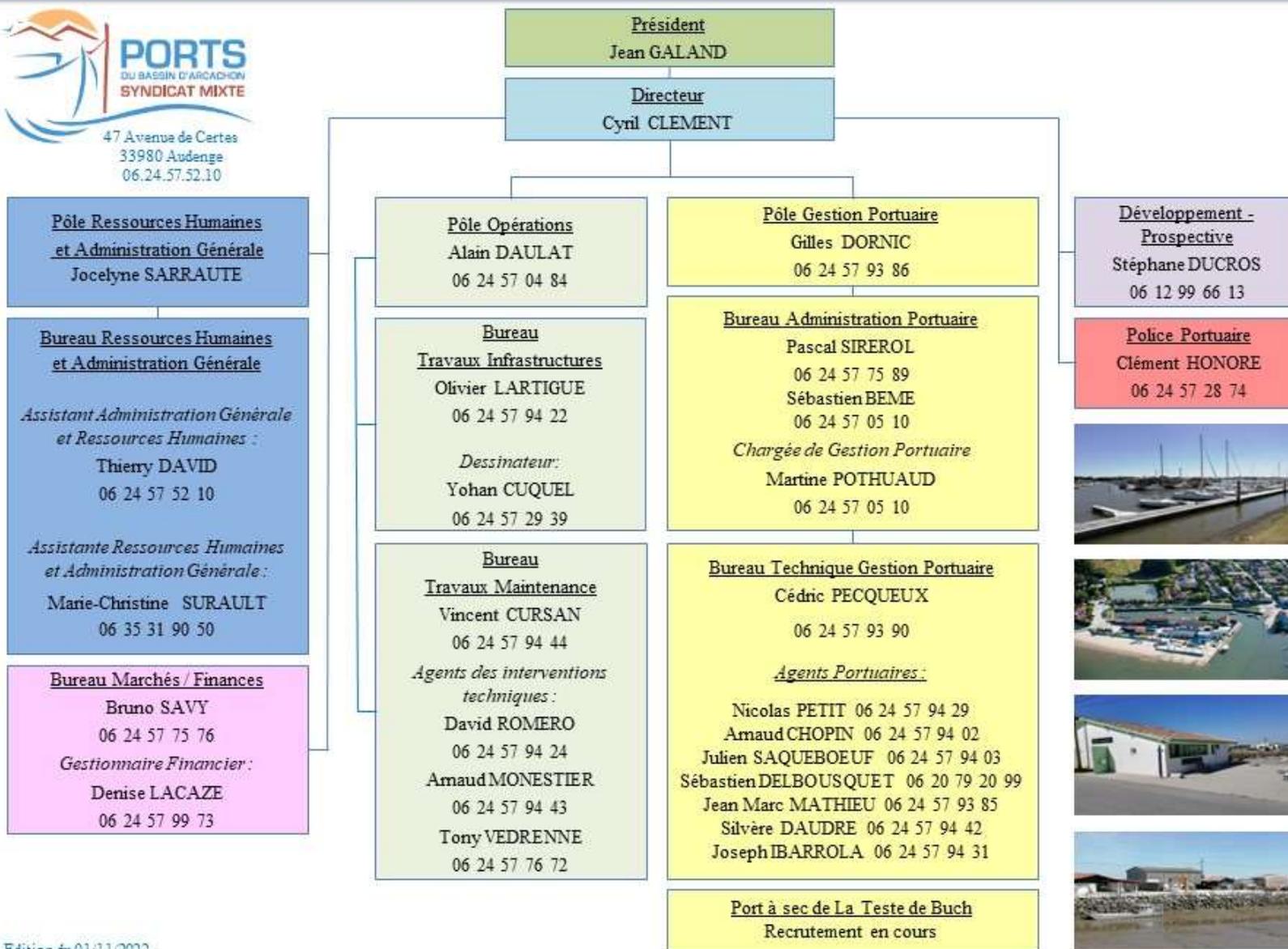
1. Etat des dossiers structurels;
2. Point sur le budget en cours;
3. Informations sur les tarifications;
4. Travaux, programmation, dragage.



1. Le Syndicat Mixte des ports du Bassin d'Arcachon

- Le SMPBA a 5 ans. Il est aujourd'hui connu comme l'entité en charge de la gestion portuaire, de la police portuaire, des travaux d'investissement et de l'entretien maintenance sur 16 ports.
- Son fonctionnement est désormais pérennisé avec des documents cadres (statuts, règlement intérieur, règlement de police, règlement de gestion, règlement sur bateaux patrimoniaux, évolutions des statuts...);
- Pour autant il va continuer d'évoluer avec l'augmentation prochaine de ses périmètres, la réalisation de nouvelles infrastructures et la mise en œuvre de nouvelles installations;
- Les équipes se stabilisent, poursuivent leur formation et préparent déjà l'avenir proche;
- Agents présents de manière plus particulière à Gujan: Jean-Marc Matthieu et Sylvère Daudre;
- Aujourd'hui tableau d'effectifs à 28 personnes:

Organigramme du Syndicat Mixte des Ports du Bassin d'Arcachon (SMPBA)





1. Le Syndicat Mixte des ports du Bassin d'Arcachon

Quelques chiffres:

- 16 ports,
- Plan d'eau: 1327 places au port, 937 corps morts, 527 contrats de vacance de quai et 298 contrats de passage: 2820 contrats.
- Domaine terrestre: 959 contrats.
- Un site internet smpba.fr (305 000 vues) qui a beaucoup évolué cette année (formulaire, infos, comptes-rendus conseils...);
- La lettre d'information « Et sur les ports » : prochaine édition pour la fin d'année;
- Réunions bi hebdomadaires avec le SIBA (tous dossiers dragages et valorisation);
- Autres réunions régulières (sous-préfecture, DDTM, maires, professionnels, DGFIP...);
- Nouvel arrêté SMPBA en date du 5 novembre 2021 suite à l'intégration de Biganos. Finalisation de tous les périmètres à venir.

- AOT disponibles en ligne avec mise à jour tous les 1^{er} du mois; Le SMPBA va accroître l'accompagnement « ciblé » pour les professionnels.



- CTAOT réunis parallèlement aux commissions de cultures marines avec compte rendu désormais en ligne (le prochain le 28 novembre);

- Consultation sécurité avant les fêtes 2022/2023: surveillance du 16 au 30 décembre (22h-6h);

- Liste d'attente: 1971 inscrits (1812 l'an dernier) à l'échelle des ports du SMPBA;

- Listes d'attente de Gujan : 225 personnes inscrites;

- Renouvellements 2023: Plan d'eau, corps morts jusqu'au 15 décembre;

- Police portuaire: 100 PV, 37 MED, 20 courriers (rappel à l'ordre), 4 dépôts de plainte, 9 déchéances des droits de propriétés;

- Vignette 2023 à apposer sur le bateau. A partir de cette année elle va être envoyée par courrier.



Corps morts



Place au Port

- Arrêté d'interdiction des VNM (scooters des mers) sur le périmètre du SMPBA:
⇒ ports où ils restent autorisés: Ares, Le Betey à Andernos, Fontainevieille à Lanton, Larros à Gujan et Prés salés Ouest à La Teste.



- Participation aux contrôles sur le plan d'eau et le DPM avec les services de l'état;

- Réquisition des moyens du SMPBA pour des actions de police sur le DPM;

- Evolution des périmètres de compétence:

⇒ Attente des décisions pour Lanton (Robinville);

⇒ Transfert secteur du Lapin Blanc à La Teste au 1er janvier 2023;

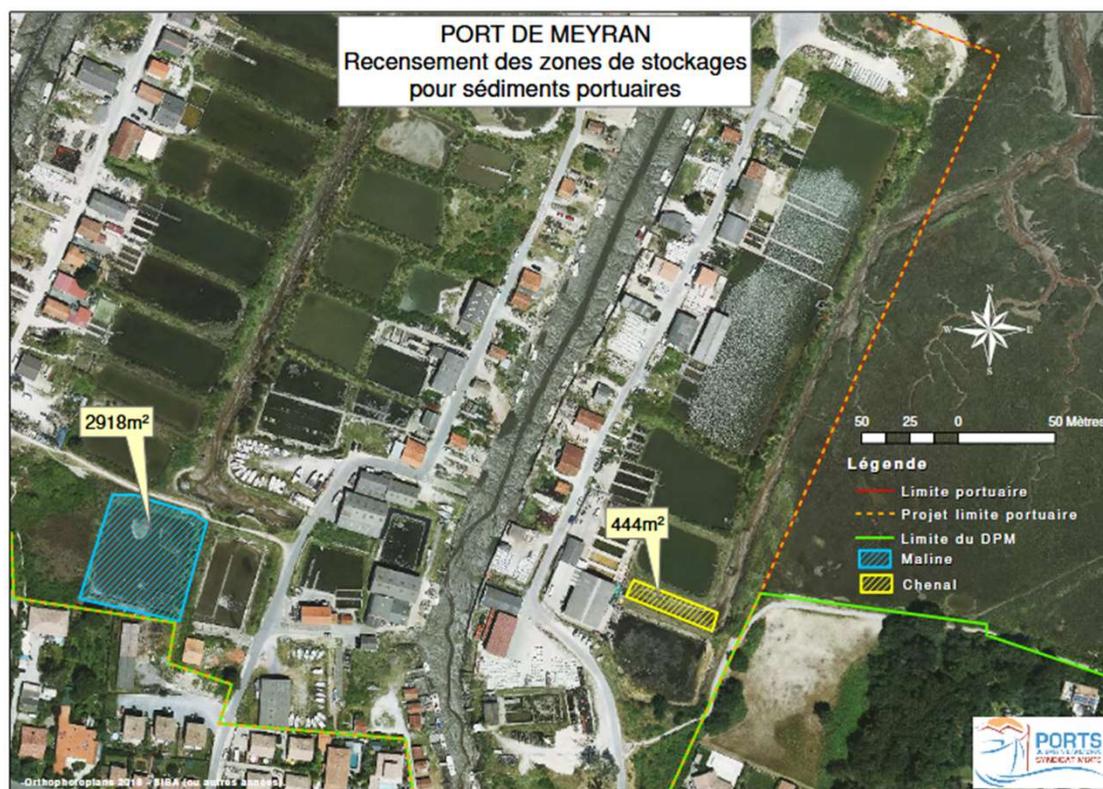
⇒ Travaux sur transfert frange Lapin Blanc à la pointe de l'aiguillon au SMPBA comme extension du port de La Teste (1er janvier 2023);

⇒ Transfert à l'étude avec la commune sur le secteur du Canelot à La Teste

⇒ Dossier maline d'adduction d'eau de mer de La Teste centre à appréhender en parallèle

- Gestion de la Maline de la Barbotière Est par le SMPBA sur demande des professionnels à compter du 1^{er} janvier 2023;

- Aménagement de l'ancienne zone dite « Codimer » avec déconstruction de la friche, création d'une zone naturelle, aménagements de stationnements, libération d'espace au profit d'AOT
- Travail sur le schéma d'aménagement portuaire des ports gujanais avec la filière ostréicole: valorisation et projets sur Meyran avec demande de subventions;
- Création de zones naturelles coupures entre les ports et les zones urbaines, sécurisation et « dépollution » de bassin vétustes indaptés à la production:



2. Budget

2022

05/10/2022

Fonctionnement		Total	Engagé 2022	Payé 2022	Reste à Engager	Disponible financier	Niveau engagement
Chapitre 11	Impots et Frais fonctionnement courant activité (véhicules, fluides, nrj,...)	640 600,00 €	558 191,18 €	473 957,95 €	526 749,75 €	681 930,19 €	58%
	Entretien maintenance ouvrages (comptes 6156 - 61521 -61558...)	615 914,74 €	171 573,81 €	100 626,60 €			
Chapitre 12	MASSE SALARIALE	1 370 000,00 €	863 575,35 €	863 008,95 €	506 424,65 €	506 991,05 €	63%
Chapitre 65	Autres comptes Gestion Courante (redevances, formations, ...)	22 485,38 €	17 036,77 €	14 176,95 €	5 448,61 €	8 308,43 €	76%
Chapitre 66	Emprunts (6611 : Interets)	162 300,00 €	105 927,73 €	105 927,73 €	56 372,27 €	56 372,27 €	65%
Chapitre 67	Charges exceptionnelles (subventions, titres annulés)	33 000,00 €	27 259,50 €	27 259,50 €	5 740,50 €	5 740,50 €	83%
Chapitre 68	Dotation aux provisions	8 000,00 €	- €	- €	8 000,00 €	8 000,00 €	0%
		2 852 300,12 €	1 743 564,34 €	1 584 957,68 €	1 108 735,78 €	1 267 342,44 €	

Investissement		Total	Engagé 2022	Payé 2022	Reste à Engager	Disponible financier	Niveau engagement
Chapitre 16 (empunts & dettes)		465 000,00 €	364 568,26 €	364 568,26 €	100 431,74 €	100 431,74 €	78%
Chapitre 20 (immo incorporelles)		15 000,00 €	12 703,33 €	3 207,95 €	2 296,67 €	11 792,05 €	85%
Chapitre 21 (immo corporelles)		5 000,00 €	3 061,28 €	3 061,28 €	1 938,72 €	1 938,72 €	61%
Chapitre 23 (immo en cours)		3 226 256,13 €	3 126 767,76 €	2 013 116,81 €	99 488,37 €	1 281 745,26 €	97%
		3 711 256,13 €	3 507 100,63 €	2 383 954,30 €	204 155,50 €	1 395 907,77 €	

2. Budget:

- ⇒ Redevances 2020 recouvrées à 99% (3322 €);
- ⇒ Redevances 2021 recouvrées à 98% (22 197€);
- ⇒ Redevances 2022 recouvrées à 93% (150 872€);
- ⇒ Résultat actuel 2022: 2 298 599 € (2 046 547€ en 2021 soit +12,3%) ;
- ⇒ Dotation de transfert 2022 CD33 reçue en début d'année;
- ⇒ Subvention Europe et Région (40k€ chacune) pour les travaux de l'aire de récupération des déchets coquilliers à Andernos-les-Bains 100k€;
- ⇒ Agent en MAD (La Teste) pour dossiers subventions, plans de relance;
- ⇒ Demande de subventions pour la démarche port d'avenir : port de Betey et dragage de Vieux Port à Lanton;
- ⇒ Demande de subventions Aires de carénage et dossier Port à Sec La Teste;
- ⇒ Demande de subvention aménagement Ostréicole Meyran et Aménagement « Codimer ».



3. Tarification:

Ports	Places port (quais linéaires publics SMPBA)		Corps-mort		Places devant AOT terrestres		Total places plan d'eau	Total (1) redevances plan d'eau annuelles 2022 hors passages	Places passages (2)+I3:K11		Total global redevances plan d'eau 2022 (1) + (2)	Listes d attente (3)		Total global redevances plan d'eau et listes attente 2022 (1) + (2) + (3)	AOT terrestres		Total redevances plan d'eau et terrestre 2022
	Nbre contrats	Redevances 2022	Nbre contrats	Redevances 2022	Nbre contrats	Redevances 2022			Nbre contrats	Redevances 2022		Nbre	Redevances 2022		Nbre contrats	Redevances terrestres 2022	
ARES	9	4 214 €	262	95 040 €	19	9 317 €	290	108 571 €	7	1 636 €	110 207 €	30	785 €	110 992 €	46	65 964 €	176 956 €
ANDERNOS	285	207 013 €	534	193 648 €	62	26 054 €	881	426 715 €	138	41 238 €	467 953 €	16	210 €	468 163 €	129	153 426 €	621 589 €
LANTON	447	321 178 €	141	51 927 €	5	2 051 €	593	375 156 €	106	37 358 €	412 514 €	33	495 €	413 009 €	17	50 937 €	463 946 €
GUJAN MESTRAS	10	7 149 €					312	152 666 €	5	1 882 €	154 548 €	22	330 €	154 878 €	517	373 820 €	528 698 €
LA TESTE DE BUCH	305	248 297 €					446	318 427 €	40	16 817 €	335 244 €	51	765 €	336 009 €	155	121 238 €	457 247 €
BIGANOS	245	46 979 €						46 979 €	2	52 €	47 033 €	15	225 €	47 258 €	95	2 905 €	50 163 €
TOTAL facturé au 30/09/2022	1 301	834 830 €	937	340 615 €	529	253 069 €	2 522	1 381 535 €	298	98 983 €	1 480 466 €	167	2 810 €	1 483 051 €	959	768 290 €	2 298 599 €

3. Tarification:



2021: 302 contrats plan d'eau et 518 AOT terrestres

Ports	Places port (quais linéaires publics SMPBA)		Corps-mort		Places devant AOT terrestres		Total places plan d'eau	Places passages (2)+I3:K11		Total global redevances plan d'eau et listes attente 2021 (1) + (2) + (3)	AOT terrestres		Total redevances plan d'eau et terrestre 2021
	Nbre contrats	Redevances 2021	Nbre contrats	Redevances 2021	Nbre contrats	Redevances 2021		Nbre contrats	Redevances 2021		Nbre contrats	Redevances terrestres 2021	
GUJAN MESTRAS	46	25 560 €			256	114 569 €	302	3	953 €	141 367 €	518	282 936 €	424 303 €

2022: 312 contrats plan d'eau et 517 AOT terrestres

Ports	Places port (quais linéaires publics SMPBA)		Corps-mort		Places devant AOT terrestres		Total places plan d'eau	Places passages (2)+I3:K11		Total global redevances plan d'eau et listes attente 2022 (1) + (2) + (3)	AOT terrestres		Total redevances plan d'eau et terrestre 2022
	Nbre contrats	Redevances 2022	Nbre contrats	Redevances 2022	Nbre contrats	Redevances 2022		Nbre contrats	Redevances 2022		Nbre contrats	Redevances terrestres 2022	
GUJAN MESTRAS	10	7 149 €			302	145 517 €	312	5	1 882 €	154 878 €	517	373 820 €	528 698 €

Physionomie tarification 2023



- Principes maintenus, usagers désormais bien au fait des modes de calculs,
- Légères évolutions pour prendre en compte les investissements réalisés et les coûts d'entretien maintenance des installations mises à disposition.
- Propositions d'évolution sur le plan d'eau:
 - Augmentation de 5% sur la domanialité plan d'eau;
 - Augmentation de la participation pour les navires à propulsion à voile (de -10% à -20%);
 - Augmentation réduite pour les redevances domaniales annexes (équipements);
 - Evolution de catégorie du fait des aménagements réalisés: ponton patrimoine La Teste (de C à A), port de la Passerelle Gujan (de E à A), traques B et C de Cassy (de C à B: le ponton traque B sera remplacé début 2023, C a été complètement refait).
 - Insertion de la tarification pour La Teste Canelot et l'Aiguillon en prévision d'éventuels transferts au SMPBA (sans aménagement: en catégorie E);
 - Passage au fil de l'eau en catégorie D pour les quais équipés de crosses et échelles par le SMPBA;
 - Augmentation 5% sur les mouillages;

-Propositions terrestre:

- Revalorisations AOT simples (88cts/m²), AOT avec cabanes SMPBA et AOT+quai SMPBA(2,40€/m²) pour tenir compte de la réalité économique des frais d'entretien et maintenance;
- Légère revalorisation AOT restaurants et commerces (0,05% Ca)
- Légère revalorisation entretiens et contrôles périodiques moyens de levage collectifs mis en place et entretenus par le gestionnaire (735€/an) pour tenir compte de la réalité économique des frais de maintenance et d'entretien (11324€ par an)
- Légère revalorisation infrastructures d'eau de mer (+1€/m²). Info aujourd'hui cela coute 25€/m² au SMPBA en entretien hors amortissement;
- Revalorisation surveillance des ports (cela « coute » plus de 5000€ au SMPBA).
- Augmentation 5% pour les mises à l'eau des navires de grande taille (sup à 16m);
- Augmentation carte aire de carénage professionnelle (18000€ de fonctionnement/an);
- Création d'une ligne pour le port à sec mais règlement à écrire,
- Création d'une ligne refacturant le nettoyage du port dès lors qu'il s'avère indispensable pour des raisons de salubrité publique et demandé par le Maire;
- Création d'une ligne pour sensibiliser les plaisanciers à l'attention à porter aux clés confiées;

REDEVANCES PLAN D'EAU 2023 (TARIFS en euros TTC)

REDEVANCE TOTALE = Redevance d'occupation + redevance domaniale annexe

 Tarification de contrats annuels: attribution de janvier à août tarif annuel, ensuite tarif de passage
 Tarifs au mètre (longueur du navire selon acte de francisation ou carte de navigation)

1/ Redevances d'occupation

Catégories de ports selon leur niveau d'accessibilité sur une marée	Redevance annuelle	Redevance hebdomadaire	Redevance hebdomadaire	Redevance hebdomadaire	Redevance nuitée
		Basse saison du 1er octobre au 30 avril	Moyenne saison mai juin et	Haute saison du 1er juillet au 31 août	
Catégorie 1	88,00	2,10	6,60	11,00	2,00
Catégorie 2	71,00	1,80	5,55	8,80	1,50
Catégorie 3	34,00	1,55	3,30	5,50	1,00

Catégorie 1 : La Teste de Buch - Gujan-Mestras

Catégorie 2 : Arès - Andernos - Lanton

Catégorie 3 : Ports fluviaux de Biganos

 NB : Occupation mensuelle hebdomadaire et journalière possible uniquement sur les linéaires publics.
 Tarification minimale de 15€

Navire multicoque sur linéaire public dans le port (sauf bateaux professionnels)	Prix simple X2 sur domanialité et équipement (hors corps mort et devant AOT terrestre)
Navire patrimonial	- 35 % (appliqué sur la redevance d'occupation)
Navire propulsion à voile	- 20 % (appliqué sur la redevance d'occupation)
Navire de plaisance des titulaires d'AOT terrestres (uniquement pour toute attribution initiale de l'AOT concernée avant 2020)	-75%

OCCUPATION DU PLAN D'EAU DEVANT LES AOT TERRESTRES DES ENTREPRISES NAUTIQUES (sur déclaration annuelle de l'entreprise)	Nb d'emplacements déclaré * Longueur moyenne déclarée * tarifs au m (catégorie 1 ou 2)
---	--

NB : les navires sur les emplacements demandés doivent faire l'objet d'un contrat de maintenance avec l'entreprise nautique

POSTE D'AMARRAGE PROFESSIONNEL SUR LINEAIRES PUBLICS AMENAGES	Redevance assise sur la longueur du navire pro ou sur la longueur moyenne déclarée des navires en réparation ou maintenance (catégorie 1 ou 2 + redevance domaniale annexe)
---	---

REDEVANCES PLAN D'EAU 2023 (TARIFS en euros TTC)

REDEVANCE TOTALE = Redevance d'occupation + redevance domaniale annexe
2/ Redevances domaniales annexes

Tarifs au mètre (longueur du navire selon acte de francisation ou carte de navigation)

Niveau d'équipement portuaire	Catégorie A : Ponton aménagé et équipé de catways SMPBA avec eau et électricité	Catégorie B : Ponton aménagé SMPBA sans catways avec eau et/ou électricité	Catégorie C : - ponton aménagé SMPBA ou - quai avec eau et/ou électricité	Catégorie D : Quai aménagé SMPBA (échelles et systèmes d'amarrage fixe)	Catégorie E : Linéaire non aménagé SMPBA
Montant annuel et au m (en euros)	76,00 €	56,00 €	38,00 €	32,00 €	0,00 €
Montant hebdomadaire moyenne et haute saison (mai à septembre)	6,30 €	4,90 €	3,15 €	1,55 €	0,00 €
Montant hebdomadaire basse saison (1er oct au 30 avril)	3,00 €	2,35 €	1,52 €	0,75 €	0,00 €
Montant nuitée et au m (en euros)	0,95 €	0,80 €	0,55 €	0,25 €	0,00 €

Catégorie A : Andernos (Digue ouest quai Jean Bonnat)+ Patrimoine La Teste + Gujan OstréaEdulis

Catégorie B : Lanton (Fontainevieille + Taussat Vieux Port digue est) + Lanton Cassy ABCD

Catégorie C : La Teste de Buch (Dignes Est)

Andernos (Béty) - Lanton (Taussat Vieux Port digue Ouest)

Catégorie D : Lanton (Cassy Digue E), Meyran Est darse ouest (début), Canal fond de darse, Ares et Andernos

Catégorie E : Lanton (piquets), Canelot et L'aiguillon

Biganos (port de Biganos et port des Tuiles) et devant AOT terrestres

3/ Redevance d'amarrage - Corps morts

Tarifs au mètre (longueur du navire selon acte de francisation ou carte de navigation)

	SAISON 1er mars au 31 octobre	MENSUEL JUIN/JUILLET / AOUT	MENSUEL HORS JUIN/ JUILLET / AOUT	HEBDOMADAIRE	JOURNALIERE
1ères lignes	33,00	21,00	10,00	6,00	1,50
2ème ligne et suivantes	66,00	40,00	20,00	12,00	3,00

4 / Inscription et renouvellement sur liste d'attente par commune	15€/3 ans /par liste occupation annuelle
5 / Déplacement d'un navire mis en sécurité par le SMPBA à terre ou sur plan d'eau	350 €
6 / Navire sans autorisation - occupation sans droit ni titre. Tarification journalière	100 €

REDEVANCES TERRESTRES 2023 (TARIFS en euros TTC)



1 / Redevances d'occupation annuelles

NB : tarification minimale de 15€

ELEMENT D'OCCUPATION		TARIF au m ²
1	TP	0,88 €
2	TP + Cabane SMPBA	1,70 €
3	TP + Quai SMPBA	1,85 €
4	TP + Cabane SMPBA + Quai SMPBA	2,40 €
5	TP stockage de bateaux entreprise nautique	5,25 €
6	Terrasse de restaurants et commerces	9,30 €
7	Terrasse des ateliers de restauration d'Andernos	40,00 €

Bateau(x) de l'ostréiculteur, du pêcheur ou (le) bateau d'intervention de l'entreprise de construction, de location ou de maintenance nautique titulaire d'une AOT dispose automatiquement d'un emplacement plan d'eau pour son(ses) navires professionnels.

ACTIVITES		TARIF
8	% sur Chiffre d'affaires année N-1 (restaurants et commerces)	1,35%
9	Transformateur EDF 50kV<Tension<130kV	14 770 €
10	Transformateur EDF 50kV<Tension<130kV	51 425 €
11	Réseau communication électronique aérien	55,54€/km
12	Réseau communication électronique enterré	41,66€/km
13	Antenne d'opérateur de téléphonie sur bâtiment SMPBA	1 880 €
14	Pylône d'opérateur de téléphonie sur TP	8 400 €
15	Réseaux transport/distribution énergie ratio port (RP) <2000hab	153 €
16	Réseaux transport/distribution énergie 2000<RP <5000	(0,183P-213)€
17	Réseaux transport/distribution énergie 5000<RP <20000	(0,381P-1204)€
18	Réseaux transport/distribution énergie 20000<RP	(0,686P-19489)€
19	Réseaux eau et assainissement	30€/km
20	Installation eau/assainissement (cabane SMPBA Professionnelle)	30% du montant TTC

2 / Redevances outillage

ELEMENT D'OUTILLAGE		TARIF
21	Portique/Potence entenus par le SMPBA	735 €/an
22	Infrastructures alimentation eau de mer réalisées et entretenues par le SMPBA (gravitaire)	16,50 €/m ² bassin/an
23	Participation à surveillance ostréiculture période de fête	160€/an/entreprise/port
24	Cale de mise à l'eau de Canal et Larros (16m < navire < 20 m)	5 250 € par mise à l'eau
25	Cale de mise à l'eau de Canal et Larros (20m < navire < 30 m)	15 750 € par mise à l'eau
26	Cale de mise à l'eau de Canal et Larros (pour navire > 30 m)	26 250 € par mise à l'eau
27	Aire de carénage SMPBA (maxi 5 jours d'utilisation par bateau)	15 €/j d'utilisation
28	Aire de lavage SMPBA	2€/3mins d'utilisation
29	Carte aire de carénage/lavage pour les professionnels	330 €
30	Navire, véhicule, remorque...sur aire de carénage, cale ou aire tech	100 €/j
31	Bassin à flot	12 000 €/an
32	Stockage de navires (1) ou marchandises et assimilées (2) sur zone de sécurité publique SMPBA	2€ (forfait) ou 2€/m ² (2) occupé par jour
33	Stationnement de remorques sur aire identifiée	10 €/j
35	Frais de procédure sur CGV	50 €
36	Place port à sec (ml/an sans entretien manœuvres illimités- cf régl)	250€/ml bateau /an
37	Frais de reproduction de clés (pontons /cabanes SMPBA)	10 €
38	Nettoyage port ou partie du port par le gestionnaire	100€/entreprise/port

4. Travaux

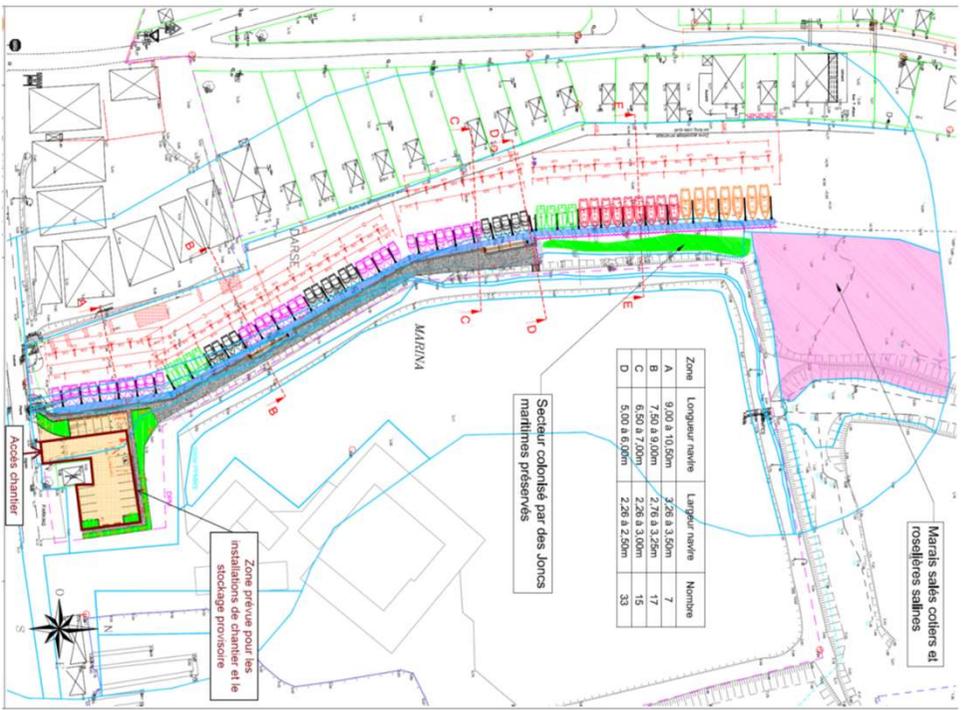
Réalisés ou en cours:

Renforcement de voirie entrée du port de la barbotière – 120 K€



4. Travaux et programmation

Réalisation aménagement et sécurisation plaisance port de Gujan « OstréaEdulis »
Aménagement de 240ml pour 74 navires - 1,375 M€



Travaux d'investissement à venir:

Réalisation d'un ponton patrimoine Larros:
Accueil de 26 navires (6 inf à 9m, 14 entre 9 et 10,5m, 6 sup 10,50): 500k€

- 96 m
- Rideau de palplanche en pied et réhabilitation en maçonnerie;
- Pontons flottants aluminium de 2.50 m de largeur bras d'amarrage
- Guidage par bracons en aluminium de 9.00 m de long, fixés sur berge sur un massif béton fondé sur pieux espacés de 15 m
- Passerelle d'accès de 14.50 m
- 3 bornes énergies éclairées distantes de 32 m (4 prises et 2 robinets).



- A venir aussi:

Réhabilitation de quais;

Rénovations de cabanes SMPBA,

Aménagement de voiries tous ports,

...

Entretien et maintenance:

57 demandes d'intervention sur 2022 :

- 3 Sur La Mole
- 10 Sur Barbotière
- 17 Sur Canal
- 17 Sur Larros
- 4 Sur Gujan
- 6 Sur Meyran

44 terminées

- 2 Sur La Mole
- 10 Sur Barbotière
- 14 Sur Canal
- 15 Sur Larros
- 2 Sur Gujan
- 1 Sur Meyran

13 en cours

- 1 sur La Mole
- 0 Sur Barbotière
- 3 Sur Canal
- 2 Sur Larros
- 2 Sur Gujan
- 5 Sur Meyran



Entretien maintenance: environ 150k€ par an à Gujan



Bilan des investissements et des réalisations :

- Achat fourniture pour régie : 1 600.00 €HT
- Remplacement de pompes Meyran Ouest : 8 450,00€HT (à venir)
- Maintenance maline Meyran Ouest et chasse d'eau Canal : 6 321,64 €HT
- Reprogrammation chasse Canal pour mise en conformité incendie : 5 030,00 €HT
- Remplacement afficheur maline Meyran : 700 €HT
- Hydrocurage sanitaires : 550 €HT
- Maintenance préventive et curative sur moyens de levage : 9 935 €HT
- Désensablement et création épis raquette canal Est : 950 €HT
- Reprise raquettes de retournement tous ports de Gujan : 23 015,08 €HT
- Reprise affaissement quai Canal centre : 8 419,40 €HT (à venir)
- Pose balises stationnement Larros et reprise signalétique divers : 4 190,48 €HT
- Crosses et échelles (Canal centre et AOT Mazurier) : 3 200 €HT
- Traitement des déchets chantier ostréa Edulis : 4 503,70 €HT (7T DIB, 3T ferraille, 22T bois, 2T pneus, 95 traverses.
- ...

5. Dragage

Valorisation des sédiments présent à La Mole en cours,
Participation à la réflexion sur prochaine UGS de Gujan,
Convention avec le SIBA: dragage d'un port Gujanais en 2024